



# Hommage à Emile Buck

## Hommage du Conseil Municipal de La Rivière de Corps à son maire Emile Buck.

(Séance du 20 octobre 1946)

M. HEIMANN adjoint faisant fonction de maire informe le Conseil qu'il vient de recevoir de Monsieur le Procureur de la République un jugement déclarant le décès concernant M. BUCK Emile, Maire de La Rivière de Corps et son fils Auguste arrêtés par la Gestapo le 27 avril 1944.

M. BUCK Auguste est décédé le 2 juillet 1944 en France, pendant son transfert en Allemagne, son père M. BUCK Emile est décédé au camp de Dachau courant mars 1945. Monsieur l'Adjoint rappelle au Conseil les services éminents rendus à la commune par M. BUCK Emile, élu Conseiller Municipal une première fois en 1932, une seconde fois en 1935 et choisi comme Maire à l'unanimité par ses collègues, il rappelle son dévouement à la chose publique, tous les instants donnés pour la réalisation, d'abord d'une classe démontable (les enfants étant logés dans un local sans aucun confort), puis la construction du Nouveau groupe Scolaire et enfin la création d'un terrain sportif, sans compter l'amélioration de la voirie. Enfin pendant l'occupation, il a soulagé

dans la mesure de ses faibles moyens, le plus possible la misère de la population. Arrêté comme résistant ainsi que son fils ils ont connu le martyr commun à tous les déportés, ils sont morts pour que vive la France.

M. HEIMANN demande au Conseil des propositions en vue d'honorer sa mémoire ainsi que celle de son fils. M. CACHARD propose de donner le nom de rue Emile BUCK au chemin de Torvilliers pour la partie allant de son début à l'angle de la rue Sadi-Carnot et rue Augute BUCK pour la partie allant de l'angle de la rue Sadi-Carnot à la limite de la commune.

Enfin de donner au terrain sportif pour lequel il s'est si dépensé le nom de Stade Emile BUCK.

Le Conseil d'accord avec l'exposé ci-dessus, décide à l'unanimité des membres présents d'accepter la proposition émanant de M. CACHARD et demande à M. le Préfet de bien vouloir approuver la présente délibération.

5080 Buck  
Ce acte sera à l'honneur de la commune  
le 9 juillet 1946. Le Maire  
ce acte sera à l'honneur de la commune  
Auguste Josephine Bouchard  
Paris le 27 avril 1944 - L'Honneur

Siège à Paris au moment de 1945.  
Paris le 27 octobre 1946.  
L'Adjoint par Procureur

Signature and official stamp of the Mayor.

Je soussigné huit cent quatre vingt six vingt cinq membre du  
conseil municipal de la Rivière de Corps, déclare avoir  
reçu de Monsieur le Procureur de la République un jugement  
arrêté le 27 avril 1944 déclarant le décès de Monsieur  
Emile BUCK Maire de La Rivière de Corps et son fils Auguste  
arrêté par la Gestapo le 27 avril 1944. Monsieur l'Adjoint  
rappelle au Conseil les services éminents rendus à la  
commune par M. BUCK Emile, élu Conseiller Municipal  
une première fois en 1932, une seconde fois en 1935 et  
choisi comme Maire à l'unanimité par ses collègues, il  
rappelle son dévouement à la chose publique, tous les  
instants donnés pour la réalisation, d'abord d'une classe  
démontable (les enfants étant logés dans un local sans  
aucun confort), puis la construction du Nouveau groupe  
Scolaire et enfin la création d'un terrain sportif, sans  
compter l'amélioration de la voirie. Enfin pendant  
l'occupation, il a soulagé dans la mesure de ses  
faibles moyens, le plus possible la misère de la  
population. Arrêté comme résistant ainsi que son  
fils ils ont connu le martyr commun à tous les  
déportés, ils sont morts pour que vive la France.